



Créateurs d'avenirs

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2018 et 2019

Note globale de l'ESSCA pour l'année 2017/2018 :

87/100

Note globale de l'ESSCA pour l'année 2018/2019 :

86/100

Cet index de l'égalité femmes-hommes est l'une des dispositions nouvelles introduites par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France. La note de l'ESSCA dépasse le seuil cible de 75/100 défini par décret.